



Council of Canadian Administrative Tribunals
Conseil des tribunaux administratifs canadiens

Biographies – Webinaire du 6 octobre

La juge Negar Azmudeh a quitté l’Iran pour immigrer au Canada à l’âge de 18 ans. Elle a obtenu un baccalauréat en français, en histoire et en sciences politiques de l’Université Simon Fraser et un baccalauréat en droit de l’Université d’Ottawa. Elle a été reçue au Barreau de la Colombie-Britannique en décembre 1999.

La juge Azmudeh parle couramment les deux langues officielles du Canada, et elle a rendu des décisions en français et en anglais. Elle a fait son stage dans un petit cabinet d’avocats spécialisé en préjudice corporel, à Vancouver, et elle a commencé sa carrière juridique en pratique générale avant de se concentrer exclusivement sur le droit de l’immigration et des réfugiés. Avant d’être nommée commissaire (arbitre) de la Commission de l’immigration et du statut de réfugié (CISR) du Canada en 2008, elle exerçait à titre d’avocate indépendante. Au cours des 24 dernières années, elle a consacré sa carrière au système d’octroi de l’asile du Canada. Dans ce contexte, elle a notamment représenté des personnes devant les tribunaux et les cours du Canada, exercé les fonctions d’arbitre au sein de ces tribunaux, embauché et formé de nouveaux décideurs en matière de lois et de procédures relatives aux réfugiés, élaboré des programmes de perfectionnement professionnel et de mentorat pour les décideurs, dirigé des équipes de décideurs et exercé les fonctions de cadre supérieure chargée de l’administration du système d’octroi de l’asile. Plus récemment, elle a fondé le Centre de la qualité de la Section de la protection des réfugiés de la CISR, et elle a dirigé des initiatives visant à accroître l’efficacité, la qualité et l’uniformité du processus décisionnel.

La juge Azmudeh et son partenaire Thomas Kuehn sont les heureux parents d’un fils de 13 ans, Navid, et d’une fille de 9 ans, Nousha. Ils vivent à Coquitlam, en Colombie-Britannique.

Nommée juge de la Cour fédérale et membre d’office de la Cour d’appel fédérale le 23 août 2023.

Nathan Cheek est professeur adjoint de psychologie à l'Université du Maryland, où il dirige le Laboratoire du choix, des inégalités et des politiques publiques. Titulaire d'un doctorat en psychologie, M. Cheek étudie le processus de prise de décision, les préjugés et les inégalités, et il s'intéresse particulièrement à la façon dont les gens raisonnent sur le sens de leurs choix quotidiens. Il examine aussi comment et pourquoi même des décisions apparemment insignifiantes peuvent devenir accablantes. Par ailleurs, il étudie les croyances tendancieuses qui perpétuent les inégalités, comme les stéréotypes sur les personnes vivant dans la pauvreté, et s'efforce de divulguer la psychologie auprès de décideurs, d'autres parties prenantes, et du public. Il est le co-auteur de la prochaine édition révisée de *The Paradox of Choice*, et il a récemment participé à un épisode de 2026 de l'émission *The Nature of Things* de CBC, consacré à la science de la prise de décision.